



## OTA & Associates

Patents & Trademarks

Toranomon Bldg. 9F, Toranomon 1-1-12, Minato-ku, Tokyo, 105-0001 JAPON  
Tel. : (+)81-3-3503-3838 Fax : (+)81-3-3503-3840 e-mail:ota@xa2.so-net.ne.jp

Numéro 13  
Juin 1998

### Editorial par Keiichi OTA

La crise économique qui affecte le Japon n'a pas pour l'instant eu d'effets sensibles sur les dépôts de titres de propriété industrielle. Un sondage récent révèle même leur augmentation dans les prochaines années (cf. brèves), ce dont on ne peut que se rejouir en ces temps de morosité chronique. Pendant ce temps, les discussions sur une prochaine réforme du système de protection des dessins et modèles se poursuivent, et feront l'objet d'un article ultérieur. Notre article de fond sera cette fois consacré à la procédure d'examen prioritaire des brevets et à celle d'examen accéléré des brevets, dessins et modèles et marques, dont on trouvera un tableau explicatif en pages 2 et 3. Passée dans la loi dans le premier cas, simplement entrées dans les pratiques du JPO pour tous les autres, ces procédures ultra-rapides viennent à point nommé pour adoucir les critiques du JPO et de sa lenteur proverbiale. Sorte de référé de l'examen de dépôt, elles visent à répondre aux situations d'urgence que peuvent connaître les déposants au Japon.

### Brèves

- Urgences** Afin de lutter contre les importations de contrefaçon (notamment d'autres pays asiatiques), le Japanese Patent Office a mis en place un système d'appel d'urgence pour recevoir tous les appels d'information et organiser des mesures préventives. Les représentants du JPO ont expliqué que leur système était lié à leur nouvel organe interne destiné à négocier avec les fonctionnaires des autres Bureaux des brevets et aider les victimes des contrefacteurs. Ils ont exemplifié la gravité de la situation en remarquant que pour les seuls deux derniers mois de 1997, on avait comptabilisé 498 victimes des contrefacteurs totalisant 197,4 milliards de yens de ventes perdues. Le JPO a commencé par ailleurs un système d'information par Internet sur l'actualité de la contrefaçon.
- APEC** Le JPO est actuellement à mi-chemin de son programme de formation de 1000 spécialistes de propriété intellectuelle nationaux de pays-membres de l'APEC. Il a annoncé que 505 stagiaires venus de 14 pays avaient pour l'instant été accueillis, principalement de Thaïlande (99), Chine (80), Indonésie (57), Philippines (50) et Malaisie (45). La plupart étaient des fonctionnaires, des conseils et des employés. Le programme du JPO a pour but de développer les systèmes de propriété intellectuelle de l'APEC dans la perspective de l'application des accords TRIPS, qui doit démarrer en janvier 2000.
- 3D** 5 personnages devraient être enregistrés comme les premières marques tridimensionnelles au Japon. Parmi elles sera enregistrée Shigenobu Okuma, fondateur de l'université de Waseda, ainsi que le (tristement) célèbre Colonel Sanders, vantant les mérites de Kentucky Fried Chicken. Le Sonic de Sega et les 2 très populaires Peko-chan et Poko-chan ferment la marche des premiers heureux élus.

- Recherche** Le JPO a annoncé aux instituts nationaux de recherche qu'ils pouvaient désormais décider de fixer leur taux de redevance lorsqu'ils licencient leur technologie à des tiers. Une telle décision leur permet d'augmenter un taux jusqu'ici fixé arbitrairement entre 2 et 4% des ventes. Le JPO a justifié cette décision par le nombre grandissant de brevets développés et possédés conjointement par des instituts nationaux de recherche et des corporations privées. Les taux de redevance servaient jusqu'ici de base dans le calcul des dommages payés par la partie perdante dans un procès en contrefaçon; leur libéralisation devrait donc permettre un relèvement des dommages, ceux-ci étant jusqu'ici très bas comparés aux sommes allouées aux Etats-Unis et en Europe.
- Prévisions** Les entreprises japonaises prévoient d'augmenter leur dépenses en propriété intellectuelle de 500 milliards de yens en 1996 à 620 milliards en 2000. Cette prévision est avancée dans un rapport publié récemment par le JPO et conduit auprès de 200 entreprises comptant en 1996 pour 56% des demandes de brevets. Les dépôts à l'étranger devraient atteindre 129,550 en l'an 2000, en hausse de 36% par rapport à 1996 (95,318 dépôts). Les dépôts sont pour l'instant majoritaires en Europe (40%), puis en Asie (28,3%, principalement en Corée du Sud et en Chine) enfin aux Etats-Unis (23,5%). D'autres part, les entreprises japonaises devraient augmenter leur personnel de propriété intellectuelle de 2,3% par an et leur consultation de conseils de 9,4% par an. Le rapport montre également que les revenus issus des licences accordées à d'autres entreprises japonaises ont rapporté 45,3 milliards de yens, tandis que les licences accordées aux entreprises étrangères ont généré des pertes de 32,8 milliards de yens. Enfin le rapport trace les grandes tendances de l'évolution des brevets par genre : si on devrait voir des augmentations dans les techniques de fabrication de puces, les polymères, les contrôles de programme, la communication mobile et les disques magnéto-optiques, les dépôts devraient baisser dans l'acier, la machinerie agricole, les pièces détachées automobiles, le textile, la construction et l'ameublement.
- Sommeil** NKK Corp. a publié un guide d'utilisation de «brevets dormants» afin d'aider les petites entreprises à développer leurs produits et leurs marchés. Ce guide recense 96 brevets de NKK inutilisés pour cause de non-profitabilité.
- Annonce** Le JPO a annoncé que toute l'information dont il dispose, soit 40 millions de documents, serait disponible sur son site Internet, d'accès libre pour le monde entier, en mars 1999.
- Cours** Soutenue par le JPO et par la Japan Development Bank, l'Université a ouvert un cours de propriété intellectuelle pour les employés et les directeurs. Ce cours de 3 mois dans lequel viendront s'exprimer de prestigieux professionnels (comme Hisamitsu Arai, actuel numéro 1 du JPO) se veut un cours de pratique et de prospective. L'Université espère développer un cours sanctionné par un diplôme autour de la propriété intellectuelle. L'université de Tokay est réputée pour l'obtention de nombreux brevets décrochés par ses étudiants.
- Photo** Fuji Photo Film Corp. bénéficie désormais du soutien de Konica dans le dépôt de sa plainte auprès de la International Trade Commission (ITC) américaine concernant la contrefaçon de 15 brevets portant sur des appareils jetables. En établissant en février dernier un accord de licences croisées avec Konica, Fuji le retira de la liste des présumés contrefacteurs, obtenant ainsi son soutien, venant s'ajouter à celui, de la première heure, de Eastman Kodak contre 27 fabricants d'appareils photographiques et de films (parmi lesquels China Film Equipment Corp. et Jazz Photo Corp.).
- Délation** La puissante Association of Copyright for Computer Software (ACCS) a annoncé l'installation d'un «poste d'écoute» afin de renforcer son contrôle sur les copies illégales de logiciels dans les entreprises, les administrations et les écoles. La ACCS Piracy Hot Line recueillera les renseignements concernant les utilisations illégales de logiciels. Le fait que celles-ci soient en diminution n'empêche pas l'ACCS de maintenir une ligne dure dans la lutte contre la contrefaçon, souhaitant que les contrefacteurs soient dans certains cas pénalement punis.

Tous vos commentaires, idées, suggestions nous permettant d'améliorer cette lettre d'informations seront les bienvenus. Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, des références sur tel ou tel point évoqué dans cette correspondance, nous nous ferons un plaisir d'y répondre. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter **Keiichi OTA** et **Régis ARNAUD**.